

UNE REPRISE MARQUÉE PAR L'INCERTITUDE

Si les aides gouvernementales octroyées aux entreprises pendant la crise sanitaire ont permis à la plupart d'entre elles de contrer le choc de la stagnation économique, l'après-crise est en passe de servir de test de réalité pour nombre d'entreprises, selon Carlo Thelen, Directeur général de la Chambre de Commerce. Interview.

Si les chiffres concernant les faillites et la situation sur le marché de l'emploi n'ont rien de dramatique, c'est certainement en raison des aides allouées aux entreprises. Ne doit-on cependant pas s'attendre à des faillites en nombre chez les entreprises durement fragilisées par la crise dès lors que les subventions n'auront plus lieu d'être ?

Carlo Thelen : Les aides ont permis de préserver la substance économique et, en ce sens, elles étaient un investissement nécessaire et pertinent pour la sauvegarde des créateurs de richesse que sont les entreprises.

Cependant, nous prévoyons des difficultés lors du retrait progressif des aides aux entreprises et, en effet, une possible augmentation des faillites. Nous n'envisageons pas pour autant de scénario catastrophe. Nous croyons à la reprise et faisons confiance aux politiques qui seront mises en place pour effectuer une transition en douceur des aides vers la relance. Le moment le plus délicat pour la viabilité économique d'une entreprise est la reprise de son activité, surtout si elle n'a pas la trésorerie nécessaire pour la financer. Notre Mutualité de Cautionnement est l'un des partenaires privilégiés des entreprises pour affronter ce type de difficultés.

Le Luxembourg est le seul pays européen qui enregistre une croissance de son PIB – certes modérée, de 1,7 % - au dernier trimestre 2020, par rapport

à la même période en 2019, tandis que la moyenne des pays européens se situe à -4,4 %. Comment expliquer ces « bons résultats » ?

Depuis de nombreuses années, le Luxembourg enregistre une croissance solide, supérieure à celle de la zone euro, avec un taux de croissance annuel moyen de 3,2% entre 2015 et 2019, contre 2% pour la zone euro. L'économie luxembourgeoise a su, jusqu'à présent, mieux résister à la crise. Selon une analyse de IDEA*, il en ressort que l'écart s'explique par la spécialisation sectorielle du pays et par une surperformance du secteur des « services », notamment non marchands, les « services aux entreprises » et les TIC. En revanche, les secteurs de l'industrie, de la construction et, bien entendu, de l'hôtellerie-restauration ont été touchés comme partout ailleurs.

« Nous n'envisageons pas de scénario catastrophe. »

Les experts du STATEC prédisent une croissance du PIB luxembourgeois de 6% sur l'année 2021. Est-ce bien réaliste ?

Nous espérons que le rebond sera de cet ordre. Il faut toutefois remettre les chiffres en perspective avec le ralentissement de 2020 (-1,3% sur l'année), les fortes disparités de conjoncture selon les secteurs et, le fait

*Créé à l'initiative de la Chambre de Commerce, IDEA est un laboratoire d'idées autonome et pluridisciplinaire.



Carlo Thelen,
Directeur général
Chambre de Commerce

que la croissance luxembourgeoise demeure principalement quantitative. La récession de 2020 est concomitante avec une progression de l'emploi de 2%, qui devrait encore progresser de 2,5% en 2021. L'enjeu est que la relance économique ne soit pas seulement une relance de l'activité, mais aussi de la productivité, notamment via la digitalisation et de nouvelles niches de croissance, ce qui n'a pas été le cas au cours de la dernière décennie.

Les États-Unis, sous l'impulsion du nouveau chef de l'État, Joe Biden, de concert avec leurs grands partenaires, sont en voie d'entériner une taxe mondiale minimale sur les revenus des en-

treprises, fixée pour l'instant à 15%. Si les politiques luxembourgeois n'ont pas manifesté d'hostilité à l'égard de la mesure, l'on ne peut néanmoins pas dire que l'enthousiasme fut probant. Quel devrait être l'impact d'une telle mesure pour le Luxembourg sur le long terme ?

En matière de fiscalité, les détails sont très importants. Or nous n'aurons le descriptif précis des mesures mises en place qu'en octobre. La taxe mondiale minimale sur les revenus des entreprises ne devrait ni remettre en cause le positionnement du Luxembourg en tant que place financière internationale, ni son attractivité globale, acquise grâce à la stabilité et l'adaptabilité de son cadre des affaires. Cependant, les économies de petites tailles, comme le Luxembourg, ne peuvent pas sortir gagnantes d'un accord qui modifie la balance de la taxation des bénéfices entre les pays où sont installés les sièges des entreprises et ceux où elles réalisent effectivement leur activité. Ceci doit nous encourager à accélérer la diversification de notre économie vers de nouvelles niches de croissance, tout en consolidant nos points forts tels que le secteur financier, les services à haute valeur ajoutée, la logistique...

Concernant les ménages, ces derniers ont pu thésauriser des sommes très importantes durant cette pandémie. Comment réorienter l'épargne accumulée vers l'économie ?

Heureusement, une partie de cette épargne s'oriente naturellement vers l'économie via la relance et la reprise d'une vie normale. Selon le tableau de bord économique et social publié par IDEA en août, il demeure que 1,2 milliard d'euros a été accumulé selon le STATEC en 2020. Une partie devra être orientée vers la consommation, mais le plus important serait d'orienter cette épargne vers l'investissement productif plutôt que de contribuer à l'augmentation des prix du logement, ceci alors que nos entreprises en transition technologique et environnementale ont besoin de moyens financiers pour investir et gagner en compétitivité. Des mesures incitatives, notamment fiscales, doivent être créées pour favoriser ces investissements dans l'économie productive.

Informations :



7, rue Alcide de Gasperi
L-1347 Luxembourg
Tél. : 42 39 39-1
chamcom@cc.lu
www.cc.lu